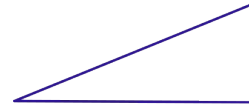


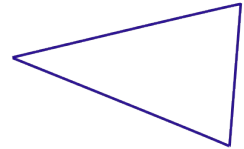
Les triangles

I. Les triangles particuliers

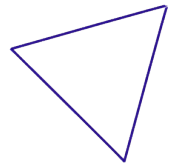
Définition : Un triangle **rectangle** est un triangle qui a un angle droit.



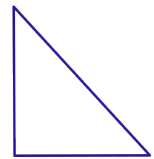
Définition : Un triangle **isocèle** est un triangle qui a au moins deux côtés de même longueur.



Définition : Un triangle **équilatéral** est un triangle qui a trois côtés de même longueur.



Définition : Un triangle **rectangle isocèle** est un triangle qui a un angle droit et deux côtés de même longueur.



II. Somme des mesures des angles

Définition : La somme des mesures des angles d'un triangle est égale à 180° .

Propriété : Dans un triangle isocèle les deux angles à la base sont de même mesure.

Propriété : Dans un triangle équilatéral, tous les angles mesurent 60° .

III. Le cercle circonscrit

Définition : Le **cercle circonscrit** à un triangle est l'unique cercle passant par les trois sommets du triangle.

Propriété : Le centre du cercle est à égale distance des trois sommets

Propriété : Les trois médiatrices des trois côtés d'un triangle se coupent en un même point qui est le centre du cercle circonscrit

